SYNDICAT SUD-RAIL REIMS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

SOMMAIRE DU RAPPORT

LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 2
LE COMPTE DE RÉSULTAT 3
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 4
Présentation des comptes 5
Règles et Méthodes Comptables 5
Changement de méthode d'évaluation 6
Changement de méthode de présentation 6
Tableau de détermination des ressources annuelles 6
Fait générateur retenu des cotisations 6
Contribution volontaire en nature 6

LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF	2013			2012	PASSIF	2013	2012
	Brut	Amort/prov	Net	Net			
Actif immobilisé							
- Actif incorporel	0	0	0	0	- Fonds syndicaux sans droit reprise	4 552	6 644
- Actif corporel	0	0	0	0	- Réserves	0	0
- Actif financier	0	0	0	0	- Report à nouveau	0	0
					- Résultat de l'exercice	338	-2 093
Total (I)	**0**	**0**	**0**	**0**			
					Total (I)	**4 890**	**4 552**
Actif circulant							
- Stocks	0	0	0	0	Provisions (II)	0	0
- Avances, acptes versés	0	0	0	0			
- Créances clients	0	0	0	0	**Dettes**		
- Autres	0	0	0	0	- Emprunts et dettes assimilées	0	0
					- Avances et acomptes reçus	0	0
Valeurs mobilières placement	0	0	0	0	- Dettes fournisseurs, cpts rattachés	0	0
Disponibilités	4 890	0	4 890	4 552	- Dettes fiscales et sociales	0	0
Caisse	0	0	0	0	- Autres dettes	0	0
Total (II)	**4 890**	**0**	**4 890**	**4 552**	**Total (III)**	**0**	**0**
Charges constatées d'avance (III)	0	0	0	0	Produits constatés d'avance (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**4 890**	**0**	**4 890**	**4 552**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**4 890**	**4 552**

LE COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	2013	2012	PRODUITS	2013	2012
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
Achats	0	0	Cotisations	26 021	26 645
Variations de stocks achats	0	0	Subventions	0	0
Achats d'approvisionnement	3 063	2 509	Autres produits	4 624	4 675
Variations de stocks	0	0	Transfert de charges	640	1 780
Autres charges externes	17 332	17 788	Reprises des amortissements, provisions	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0			
Salaires et traitements	0	0	**Total (I)**	**31 284**	**33 099**
Charges sociales	0	0			
Dotations aux amort. et aux prov.	0	0	Produits financiers (II)	7	9
Autres charges	10 557	14 904			
Charges financières	0	0	Produits exceptionnels (III)	0	0
Total (I)	**30 953**	**35 201**	**Total des produits (I+II+III)**	**31 291**	**33 108**
Charges exceptionnelles (II)	0	0			
Total des charges (I+II)	**30 953**	**35 201**			
Solde créditeur : **Excédent**	**338**	**0**	Solde créditeur : **Déficit**	**0**	**2 093**
TOTAL GENERAL	**31 291**	**35 201**	**TOTAL GENERAL**	**31 291**	**35 201**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Renseignements	Ordre de Présentation	Objet du renseignement	Informations		
			Produites	N/S	N/A
D'ordre général	1-2	- Modes et méthodes d'évaluation	x		
	3-4	- Changement de méthode	x		
	5	- Informations complémentaires	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan actif	6	- Mouvements de l'actif immobilisé	x		
	7-8	- Méthodes de calcul des amortissements et des provisions	x		
	12	- Charges constatées d'avances			x
	10	- Produits à recevoir sur créances			x
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	13	- Produits constatés d'avance			x
	11	- Charges à payer sur dettes			x
	15	- Suivi des fonds dédiés			x
	16	- Variation des fonds associatifs			x
Concernant des rubriques du bilan Actif et Passif	9	- Echéances des créances et des dettes			x
Concernant uniquement des rubriques de charges et autres	14	- Effectifs			x
	18	- Etat des subventions			x
	17	- Contribution volontaire en nature	x		

N/S – Non Significatif ***N/A – Non applicable***

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont le total est de **4 890 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **31 291 €** et dégageant un excédent de **338 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 99-01 et 99-03 du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable général de ces dernières et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire et suivant la durée de vie prévue des biens.

- Logiciels, licences et autres :	1 à 3 ans
- Installations générales et agencements :	5 à 10 ans
- Matériel de bureau & informatique :	1 à 5 ans
- Mobilier :	5 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'a été opéré au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'a été opéré au cours de l'exercice.

Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNEE

Ressources de l'année	**2013**
Cotisations reçues	26 021
- reversements de cotisations	10 267
Subventions reçues	0
Autres produits d'exploitation	4 624
Produits financiers perçus	7
Total ressources	**20 384**

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations des adhérents, le syndicat a retenu comme fait générateur l'encaissement des cotisations reversées au cours de l'exercice N.

Contribution volontaire en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le Syndicat a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains et matériels, dont elle bénéficie pour son fonctionnement au quotidien qui se traduit par :

- Un local (y compris fluides) mis à disposition par la SNCF, conformément aux statuts des conventions collectives entre la SNCF et son personnel RH0001 article 11
- L'équivalent d'un temps plein détachés par la SNCF, conformément au RH 0090